

Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

Charte d'engagement

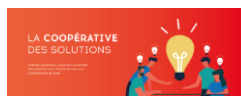
Réseau CONFLUENCE pour le repérage des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme

Communauté de Communes des 4 Rivières

Illustration : proposition



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

Sommaire

Membres du Réseau

Préambule

Objet et nature de la Charte d'engagement

Organisation du réseau

Activités du Réseau

Mise en œuvre du repérage des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme

Conditions d'entrée et de sortie pour les membres du Réseau

Engagements des partenaires

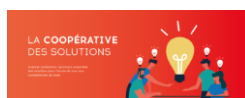
Signataires

Annexes (si pertinent)

Document de travail



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

Membres du Réseau

Adresse et SIRET des Membres ?

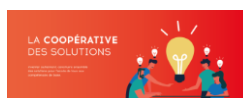
Liste à reprendre ensemble et à compléter

- Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R)
- Pays de Bray Emploi – Services (SIAE)
- Média Formation
- GRETA
- Agence Pôle Emploi de Forges-les- Eaux
- UTAS de Dieppe - Département de la Seine-Maritime
- Réseau GRAIN
- Réseau APP
- CRI Normandie
- ANLCI

Document de travail



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

Préambule

Les membres du Réseau de repérage des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme de la Communauté de Communes des 4 Rivières (nom du Réseau à définir ensemble) s'associent pour apporter des solutions concrètes et locales à des problématiques communes : Comment capter un public en situation d'illettrisme / d'illectronisme sur un territoire rural ? Quelles sont les initiatives à mettre en place ?

Ce réseau est né dans le cadre de la Coopérative des solutions, pilotée par l'ANLCI et animée Eurogroup Consulting avec des acteurs du territoire des 4 Rivières entre avril 2020 et avril 2021. Ensemble, ils ont dessiné collectivement une solution : mettre en place un réseau d'acteurs chargés de booster le repérage des personnes en situation d'illettrisme sur le territoire.

Le Réseau est ouvert, au-delà des acteurs de la Coopérative des solutions, à tout acteur local susceptible de conforter le Réseau et son action.

La Coopérative des solutions : un programme national piloté par l'ANLCI pour construire des solutions concrètes locales de lutte contre l'illettrisme

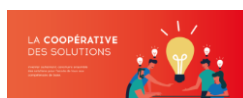
L'objectif de la Coopérative des solutions est de produire des solutions concrètes permettant l'accès de toutes et tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de bases, sur une trentaine de territoires prioritaires. Il s'agit d'une démarche concrète, innovante, basée sur l'intelligence collective et le principe de l'amélioration continue. Ce programme est décliné localement de sorte à répondre aux problématiques de chaque territoire, mais s'inscrit dans un cadre méthodologique commun. La Coopérative des solutions est donc une nouvelle modalité d'action de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI). Elle est conduite sur 30 territoires à travers la France avec le soutien du Fonds social européen.

La Coopérative des solutions est ainsi constituée afin de cocréer rapidement des solutions innovantes autour de problématiques réelles identifiées sur chaque territoire, d'inspirer et encourager la prise d'initiative des participants en s'appuyant sur des écosystèmes innovants, d'assurer que personnes concernées sont positionnés au cœur de la réflexion et d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail pluridisciplinaires.

Piloté par l'ANLCI, le programme « La Coopérative des solutions » demande un investissement important de tous les acteurs concernés par les solutions proposées par la coopérative (services de l'état, collectivités territoriales, Opérateurs de compétences, acteurs de la société civile) et des participants au dispositif, qui pourra être librement complété par des actions complémentaires locales.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

Objet et nature de la Charte d'engagement

La présente charte a pour objet de définir les modalités d'entrée dans le Réseau et ses principes de fonctionnement.

Le partenariat qu'elle couvre est sans engagement financier. Il vise la coopération en bonne intelligence des membres du Réseau entre eux et, le cas échéant, avec les autres acteurs mobilisés sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières.

Durée de la Charte

La Charte est initiée pour une période expérimentale d'un an, du *****/2021 au *****/2022 et pourra être reconduite de manière tacite au terme de cette année.

Commenté [os1]: Prévision d'un lancement de charte lors des JNAI, l'ANLCI pourrait être présente !

Organisation du réseau

A rédiger sur la base de l'Atelier de prototypage. Modalités à définir ensemble. Rôle du « Noyau dur » à préciser.

- **Gouvernance du réseau**
 - Intitulé du Noyau dur ? Pilote ? à définir ? Il a pour mission d'organiser les Comités Techniques et autres missions ?
 - Membres du réseau ?
- Au minimum 2 Comités Techniques Annuels sur invitation du Noyau dur / Pilote afin de faire le point sur l'activité avec les chiffres, les résultats et une projection sur les actions futures
 - Première réunion fin du premier semestre incluant un point d'organisation des JNAI
 - Seconde réunion fin du second semestre
- Fonctionnement en mode projet : Mobilisation de chacun des acteurs selon ses compétences et disponibilités et les besoins identifiés.

Commenté [os2]: A définir une structuration de gouvernance. Définir un pilote de Projet ? Echange à mettre en place pour identifier et structurer le noyau dur

Commenté [os3]: Une structure qui prend en charge l'animation du réseau

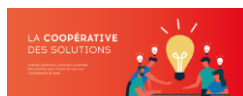
Activités du Réseau

A rédiger sur la base de l'Atelier de prototypage.

- Formation et sensibilisation des acteurs au repérage de l'illettrisme : mairies, président.e.s d'associations / Directeur.trice.s dans un 1^{er} temps puis sensibilisation des acteurs identifiés dans chaque commune
- Contact direct des acteurs afin qu'ils puissent orienter les personnes en situation d'illettrisme repérées
- Organisation des actions des JNAI pendant une semaine à l'échelle de la CC 4 R



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

- Questionnaire adressé aux membres du réseau et partenaires relais pour aider au repérage des personnes en situation d'illettrisme et identifier les caractéristiques principales de ce public. Ce questionnaire aura également pour but de sensibiliser les membres et partenaires régulièrement.
- Proposition de participation de mise en place d'une activité ludique ayant pour objectif de détecter et repérer le public en situation d'illettrisme - l'activité est déployée par les partenaires relais avec le soutien d'un membre du réseau.
- Permanence hebdomadaire (aide à l'accès au droit, sport, aide aux devoirs, point d'accès numérique hebdomadaire tenue par un binôme de personnes issues de différentes structures du réseau Les associations partenaires/sensibilisées contactent le réseau plus facilement pendant ces permanences car il y a une ligne téléphonique dédiée est mise en place et les personnes ressources sont plus faciles à joindre Le contact avec les bénéficiaires se fait sans étiquette, permet de gagner la confiance de la personne, etc Un « super accompagnateur » est présent lors de ces permanences

Commenté [os4]: Proposition de reformulation à la demande d'Ingrid BARON

Commenté [os5]: Proposition de reformulation à la demande d'Ingrid BARON

Comment s'assurer que le réseau capte les personnes en situation d'illettrisme

- La liste des personnes suivies est alimentée au fur et à mesure tableau de suivi partagé (personnes détectées et organisme vers lequel elle a été orientée) a minima utilisé lors des permanences
- Une fiche d'orientation est distribuée aux personnes accompagnées et sont identifiées comme telles lorsqu'elles arrivent dans un OF
- Partage et utilisation d'un outil de d'évaluation de l'illettrisme (ex EVACOB)
- Formation et sensibilisation des acteurs au repérage de l'illettrisme et informations sur les outils disponibles

Suivi des personnes accompagnées

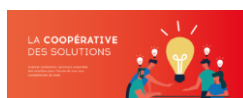
- Le réseau suit le parcours des personnes en situation d'illettrisme qui en ont l'envie, jusqu'à la fin de leur parcours de formation
- Les binômes qui interviennent lors des permanences choisissent avec les personnes accompagnées à quel moment elles n'ont plus besoin d'être suivies
- Un « super accompagnateur » suit le parcours des bénéficiaires

Attention certaines personnes dans les structures sont en situation d'illettrisme (ex président d'association, syndicat).

Commenté [os6]: A reprendre avec l'ensemble des participants lors de la prochaine réunion afin de définir les objectifs



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

Conditions d'entrée comme Membre du Réseau et de sortie du Réseau

A la création du Réseau, sont désignées comme Membres les XX structures locales mobilisées dans le cadre de la Coopératives des solutions.

L'ANLCI est Membre d'honneur du Réseau et peut, à ce titre, avoir connaissance des suites données à la Coopérative des Solutions qu'elle a initiée sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières. (proposition)

Par la suite, toute nouvelle entrée dans le Réseau pourra se faire sur recommandation de l'un ou de plusieurs des Membres, par essaimage, ou encore sur candidature, selon un système inclusif.

Entrée d'un nouveau Membre du Réseau

L'entrée d'un nouveau Membre au sein du Réseau est subordonnée à un accord des membres du réseau selon l'unanimité [modalité à définir ensemble, en cohérence avec l'organisation retenue]. Le nouveau Membre recevra une notification d'entrée dans le Réseau, adressée par [à définir selon l'organisation retenue] avec la présente Charte et une Annexe d'entrée. Son entrée dans le Réseau sera effective à la signature de l'Annexe d'entrée. A compter de cette date, le Nouveau Membre sera intégré dans les échanges du Réseau, sa dynamique et ses instances de gouvernance [préciser si besoin, cf. l'organisation choisie].

Sortie d'un membre du Réseau

Tout partenaire peut décider de mettre fin à sa participation au Réseau. Le Partenaire qui décide de se retirer doit adresser sa notification de sortie à [cf. organisation retenue] par lettre ou par courriel.

Le Réseau sera officiellement informé de cette sortie dans les meilleurs délais.

Exclusion d'un membre du Réseau

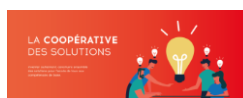
La défaillance, pour une raison quelconque de l'un des Membres ne remet pas en cause le caractère collectif du Réseau et de ses actions.

En cas d'inexécution par un des Membres d'un ou de plusieurs de ses engagements ou d'absence de réponse aux sollicitations des Membres du Réseau au titre de la présente Charte pendant une période conséquente, de six mois consécutifs, les Membres [préciser si besoin selon l'organisation choisie], la défaillance sera soumise au vote du Comité de Pilotage. Le Membre défaillant ne participera alors pas au vote. En cas de reconnaissance de défaillance par le Comité de Pilotage, un Membre désigné par le Comité de Pilotage, notifiera cette décision au Membre défaillant.

Le Réseau sera officiellement informé de la sortie du Membre dans les meilleurs délais [si pertinent].



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

La présente mesure n'a pas pour vocation à sanctionner un Membre du Réseau. Elle a pour objectif de maintenir le Réseau opérationnel.

Sort des Associations et/ou Sociétés affiliés

Les conséquences d'une entrée ou d'une sortie ou d'une exclusion seront les mêmes pour les Associations et/ou Sociétés affiliées du Membre sortant.

Dissolution du Réseau

Le Réseau pourra être dissolu de plein droit à l'encontre de tous les Membres sur décision unanime du Comité de Pilotage.

Dans ce cas, les Membres qui souhaiteraient poursuivre leur collaboration avec d'autres Membres seraient invités à en informer le Comité de Pilotage et le Comité serait chargé d'assurer leur mise en contact.

Engagements des partenaires

A rédiger. Liste de sujets à compléter.

Communication

Les Membres s'engagent à mettre en place une communication dédiée à leur engagement au Réseau pour mettre en valeur leur dynamique de partenariat. Cette communication pourra être diffusée sur le site internet des Membres, sur leurs réseaux sociaux ou sur d'autres canaux.

Des initiatives complémentaires pourront être prises par certains Membres pour mettre en valeur le Réseau, chacun des Membres étant libre de se mobiliser ou non sur ces initiatives complémentaires.

L'utilisation du logo d'un Membre du Réseau par un autre Membre sera soumise à un accord préalable par la partie concernée.

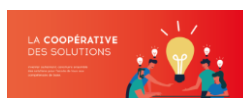
Les Membres s'engagent à ne communiquer à un tiers ou à ne publier aucun document relatif à un autre Membre, sauf demande expresse du Membre en question.

RGPD

- A rédiger



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Logos d'entête et/ou de pied de page : à définir

Signataires

Liste à compléter cf. Membres du Réseau

Pour Structure, le/la Président.e, Prénom Nom, et
par délégation, le/la Directeur.rice, Prénom Nom.

Avec tampon de la structure.

(Liste)

Fait à XXXX le XXXX/2021

Document de travail



Ce projet est cofinancé par
le Fonds social européen
dans le cadre du
programme opérationnel
national « Emploi et
Inclusion » 2014-2020

